

LOCATIONS ET GESTION IMMOBILIERE

LOCATIONS NEGOCIEES EN HABITATION

	HT	TTC		HT	TTC
A/ LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU A USAGE MIXTE PROFESSIONNEL ET D'HABITATION (Baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989)					
A.1/ HONORAIRES DE LOCATION dans le cadre d'un MANDAT DE GESTION					
A LA CHARGE DU LOCATAIRE Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m ² de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m ² de surface habitable)					
	7,37€	8€			
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m ² de surface habitable)	2,76€	3€		7,37€	8€
A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m ² de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires d'entremise et de négociation Logement dont la surface habitable est inférieure à 40m ² Logement dont la surface habitable est supérieure à 40m ²					
	92,16€	100€		138,24€	150€
	138,24€	150€		184,33€	200€
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m ² de surface habitable)	7,37€	8€		2,76€	3€
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m ² de surface habitable)	2,76€	3€			
A.2/ HONORAIRES DE LOCATION dans le cadre d'un MANDAT DE LOCATION SIMPLE					
A LA CHARGE DU LOCATAIRE Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m ² de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m ² de surface habitable)					
				7,37€	8€
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m ² de surface habitable) ; Uniquement à l'entrée				2,76€	3€
A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m ² de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires d'entremise et de négociation Logement dont la surface habitable est inférieure à 40m ² Logement dont la surface habitable est supérieure à 40m ²					
				138,24€	150€
				184,33€	200€
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m ² de surface habitable)				7,37€	8€
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m ² de surface habitable)				2,76€	3€
B/ HONORAIRES DE LOCATION PARKING/GARAGE/BOX (Bail Code civil) A partager par moitié entre bailleur et locataire					
				221,19€	240€

GESTION IMMOBILIERE

A/ LOCAUX A USAGE D'HABITATION LOCAUX A USAGE MIXTE : PROFESSIONNEL ET HABITATION										
A.1/ HONORAIRES DE GESTION : A la charge du propriétaire % calculé sur le loyer et charges quittancés										
Appartements	6%	6,51%								
Maisons	6%	6,51%								
Locaux professionnels et commerciaux	6%	6,51%								
Parkings/Box/Garage	10%	10,85%								
A.2/ HONORAIRES COMPLEMENTAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :										
<ul style="list-style-type: none"> Frais d'établissement du projet fiscal (calculés par an et par lot principal) Frais d'arrêté de comptes/lot principal (clôture dossier gestion) Frais administratifs d'établissement du dossier de diagnostics techniques (calculés par lot principal) <ul style="list-style-type: none"> 1 diagnostic 2 diagnostics 3 diagnostics Suivis sinistres en Dommage Ouvrage Calculé sur le montant TTC des travaux avec un minimum forfaitaire de 150€TTC 	41,47€	45€								
	230,41€	250€								
	13,82€	15€								
	18,43€	20€								
	23,04€	25€								
	3%	3,60%								
<ul style="list-style-type: none"> Frais de dossiers et suivi de travaux de réfection-rénovation <ul style="list-style-type: none"> Pour un montant jusqu'à 2000€ TTC Pour un montant de 2000€ à 4000€ TTC Pour un montant de 4000€ à 6000€ TTC Pour un montant supérieur à 6000€ TTC Honoraires de renouvellement de bail (négociation d'une augmentation de loyer, hors procédure judiciaire) Vacation horaire pour représentation ou prestation exceptionnelle hors missions fixées au mandat de gestion (livraison, assemblée générale...) Mise en place d'un protocole amiable et recouvrement de la dette locative (hors procédure judiciaire) 						92,16€	100€		184,33€	200€
				276,49€	300€					
				3,68%	4%					
				165,89€	180€					
				55,29€	60€					
				165,89€	180€					
A.3/ HONORAIRES COMPLEMENTAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE :										
Avenant au contrat de location (suite changement d'un titulaire du contrat), à partager par moitié (sans négociation et sans état des lieux)										
				460,82€	500€					
A.4/ GARANTIES OPTIONNELLES :										
				2.60%	2.82%					
				2.50%	2.71%					

VENTE

	TTC
<u>A/ TRANSACTION (charge acquéreur ou vendeur)</u>	
<u>Prix de vente net vendeur (bâti) :</u>	
MANDAT SIMPLE	
De 0 € à 100 000 €	8 % + forfait 4 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	7 % + forfait 4 000 €
De 200 001€ à 400 000 €	6 % + forfait 4 000 €
De 400 001€ à 600 000 €	5 % + forfait 4 000 €
600 001 € et au-delà	5 %
 MANDAT EXCLUSIF	 Remise de 10% sur Honoraires
<u>Prix de vente net vendeur (non bâti) :</u>	
MANDAT SIMPLE	10%
MANDAT EXCLUSIF	Remise de 10% sur Honoraires
 <u>Honoraires sur successions, donations, et dossiers de promotions</u>	 Une majoration de 5% sur les honoraires
 <u>B/ ESTIMATION (remboursée en cas de signature d'un mandat de vente exclusif)</u>	
	150 €